



VOTRE BULLETIN MUNICIPAL

# CANLY'

INFO

2024/2025



Prix N°1 du concours photos 2024: Mme Clémentine Gallier



Prix N°2 du concours photos 2024: Mr Bruno Bongard



Prix N°3 du concours photos 2024: Mme Claire Delarue

# CANLY'INFOS

## SOMMAIRE

*Bonne lecture*



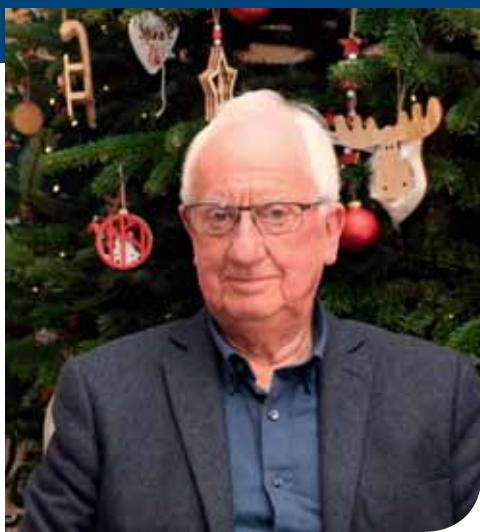
Concours photos	p 1
Sommaire	p 2
Le mot du Maire	p 3
Le Conseil Municipal	p 4
Le Personnel Municipal	p 5
Les Finances 2024 - 2025	p 6
La Commission d'Action Sociale	p 7 à 8
La Commission des Fêtes - Nos Aînés	p 9 à 13
Les Vœux de la Municipalité	p 14
La Commission des Travaux	p 15 à 16
Le nouveau site internet de Canly	p 17
Photos	p 18 à 19
L'Etat Civil de l'Année 2024	p 20
Le Groupe Scolaire Roland Dovillé	p 21
Le Centre d'Accueil et de Loisirs Léo LAGRANGE	p 22
La Bibliothèque Municipale	p 23

Tarifs de Location des Salles	p 24
Le Cimetière - Le Culte	p 25
Le Canlysien	p 26
L'Association CANLYGYM - Canly'Rando	p 27
Le Dynamo Canly Longueil (DCL)	p 28
L'Association des Parents d'Elèves (APE)	p 29
Amicale Sportive de Canly Vétérans -	p 30
Olympic Tennis Club de Canly	
L'UMRAC de Canly - Cercle de l'Amitié des Aînés	p 31
Vie Pratique :	
Comment obtenir	p 32
Recensement Citoyen - Documents à conserver	p 33
Respect des Lieux Publics	p 34
Bloc - Notes	p 35
Annonceur	p 36



Bulletin municipal du village de Canly 60680  
réalisé par la Commission Communication du Conseil Municipal  
Annuel gratuit - Tirage 450 exemplaires. Diffusion par nos soins.  
Imprimerie IMEDIA photogravure 404, rue de la Gare-60710 Chevrières  
Directeur de la publication: Monsieur le Maire.  
Conception et mise en page : Philippe Pouille  
Comité de rédaction : Corinne Bontemps, Thérèse Clavier,  
Odile Pouille, Bruno Bongard, Bruno Boucourt, Christian Larue, Lionel Guibon.  
Crédits photos: Mairie de Canly





## Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

En ces moments difficiles, je tiens à exprimer, au nom de notre commune et en mon nom personnel, notre plus profonde solidarité avec nos compatriotes mahorais. Les épreuves que traverse Mayotte nous touchent profondément.

Nos pensées vont aux familles touchées par cette catastrophe naturelle, à ceux qui ont tout perdu, et à l'ensemble de la population mahoraise qui fait preuve d'un courage remarquable face à l'adversité.

Alors que s'ouvrent les premières pages de 2025, je vous adresse, avec chaleur, mes vœux les plus sincères. L'aube d'une nouvelle année est toujours un moment propice à la réflexion, à l'espoir et à la détermination. C'est dans cet esprit que je souhaite partager avec vous le bilan de l'année écoulée et nos aspirations pour celle qui s'ouvre devant nous.

L'année 2024 a été marquée par des défis considérables, tant à l'échelle nationale qu'au sein de notre chère commune de Canly. Nous avons fait face à une situation nationale complexe, caractérisée par une instabilité gouvernementale et des difficultés financières qui ont imposé des économies à tous les niveaux, y compris pour notre collectivité.

Cependant, comme l'a écrit Victor Hugo, « **Et dans la tempête et le bruit, La clarté reparaît grandie...** » Ces mots résonnent particulièrement en ces temps troublés, nous rappelant que même dans l'adversité, nous pouvons trouver la force de nous relever et de progresser.

Malgré ces circonstances difficiles, notre commune a su faire preuve de résilience et d'innovation. Nous avons

remplacé toutes les lanternes de l'éclairage public par la technologie LED.

L'éclairage LED c'est avant tout les économies d'énergie. C'est pour cette raison que les élus en majorité ont choisi de remettre l'éclairage la nuit de 22h00 à 6h00 du matin. L'intensité de l'éclairage a été réduite de 50% afin de rendre la vidéoprotection optimale.

La rénovation de la toiture et l'isolation des combles de la Mairie ont été réalisées par l'entreprise canlysienne de couverture zinguerie "Johnny Menon". Je remercie les ouvriers de cette entreprise locale pour ces travaux de grande qualité.

La réhabilitation du réseau des eaux usées de la rue de la Gare a été entièrement pris en charge par la CCPE. Les travaux initialement prévus du 21 octobre au 23 décembre 2024 ont été prolongés d'une quinzaine de jours à cause des intempéries de décembre. Je remercie les riverains de leur compréhension pour la gêne occasionnée par ces travaux d'une grande difficulté.

L'année 2025 s'annonce tout aussi prometteuse et riche en défis. Plusieurs projets majeurs vont mobiliser notre énergie et notre enthousiasme.

Tout d'abord, la réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux pluviales de la rue de la Gare et de la ruelle Gille au fossé. Je veux rassurer les riverains de cette rue. Cette année il n'y aura pas d'ouverture de voirie grâce à un mode opératoire sans casse de canalisation mais par un chemisage du réseau.

Dernière phase de travaux d'études avant la requalification complète de la rue la Gare, les études sont en cours. Nous aurons l'occasion au cours de cette année de vous présenter le projet en réunion publique qui traite notamment du stationnement.

La création d'une voie douce le long du fossé de la rue de la Gare, jusqu'à la ruelle de Pont-Sainte-Maxence. Cette opération est le fruit d'une réflexion approfondie entre les élus, les acteurs du projet du lotissement "Le Clos de Fayel" et le service d'assainissement des eaux usées de la CCPE.

La poursuite de l'étude d'aménagement d'une résidence seniors avec une maison d'assistante maternelle. Partant du principe que les seniors et les plus jeunes ont, tous deux, beaucoup à



Commune de CANLY

transmettre, nous souhaitons favoriser le contact entre ces deux générations dans le but que chacune s'enrichisse mutuellement de l'enthousiasme, des connaissances et du vécu de l'autre.

La réouverture de notre boulangerie en juin prochain, après plus d'une année de fermeture de ce commerce, est un évènement très attendu par les habitants de notre commune, mais aussi par les personnes de passage. Je remercie Monsieur Pierre Moscipan, notre nouveau boulanger.

La refonte du site Internet de la mairie, un projet ambitieux, mené par Madame Odile Pouille, chargée de la communication, et son bras droit, Philippe, son mari. Il va transformer le visage numérique de Canly, alliant esthétisme moderne, valorisation du patrimoine et services administratifs en ligne.

Notre village continuera d'avancer, porté par votre énergie et votre engagement. Les portes de la mairie vous restent grandes ouvertes : c'est dans l'échange et le dialogue que nous construisons, jour après jour, notre avenir commun.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite une année 2025 remplie de joie, de santé et de réussites partagées. Que cette nouvelle année soit douce pour vous et vos proches.

Belle et heureuse année 2025 !

*Le Maire  
Lionel Gribon*

# Le Conseil Municipal



1<sup>er</sup> rang

**Bruno BONGARD** Conseiller  
**Odile POUILLE** 4<sup>ème</sup> Adjointe  
**Thérèse CLAVIER** Conseillère déléguée  
**Lionel GUIBON** Le Maire  
**Solène MASSON** Conseillère  
**Laurent LEROUX** Conseiller

De gauche à droite

**Robin LEDUC** Conseiller  
**Christian LARUE** 2<sup>ème</sup> Adjoint  
**Fernand BODELOT** Conseiller  
**Franck FORESTIER** 3<sup>ème</sup> Adjoint  
**Bruno BOUCOURT** 1<sup>er</sup> Adjoint  
**Corinne BONTEMPS** Conseillère  
**Yoan LESIEZKA** Conseiller  
**Anaïs DEBORDES** Conseillère

2<sup>ème</sup> rang

Le Maire :

**Lionel GUIBON**

Président de toutes les commissions, délégué titulaire à la CCPE, conseiller délégué à la CCPE « Accueil des gens du voyage ».

1<sup>er</sup> Adjoint :

**Bruno BOUCOURT**

En charge des finances de la commune, délégué titulaire CCPE, délégué aux finances de la CCPE, en charge de la gestion du centre d'accueil et de loisirs et des élections.

2<sup>ème</sup> Adjoint :

**Christian LARUE**

En charge des fêtes et cérémonies officielles, délégué titulaire au SEZEO, en charge de l'entretien des salles, des colis et du repas des ainés.

3<sup>ème</sup> Adjoint :

**Franck FORESTIER**

En charge des travaux et de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, des travaux généraux et de l'entretien de la voirie, délégué titulaire au SEZEO.

4<sup>ème</sup> Adjointe :

**Odile POUILLE**

En charge de la communication, de la rédaction du Canly'Infos et du site internet.

Conseillère déléguée :

**Thérèse CLAVIER**

En charge de l'action sociale, de la bibliothèque et des relations avec le groupe scolaire.

# Le Personnel Municipal

## Personnel Administratif - Accueil

Le personnel vous reçoit pour toutes vos démarches liées à l'état civil, aux inscriptions sur les listes électorales, à l'urbanisme, au recensement citoyen, à la location de salles etc...

### Isabelle LEFEBVRE : secrétaire générale

Affaires générales - Assistance et conseil aux élus (délibérations, veille juridique...)

Finances - Suivi des marchés publics -  
Gestion des ressources humaines -  
Elections.

Encadrement du personnel administratif  
et de l'hygiène des locaux.



### Sandrine RICHARD : adjoint administratif

#### (mission contractuelle)

Accueil - Etat civil - Urbanisme - Gestion administrative des équipements communaux (salles, cimetière...) Inscriptions scolaires - Suivi de l'organisation des fêtes liées aux cérémonies municipales et manifestations d'associations (rédaction des arrêtés de circulation et autorisations). Mise à jour du site Internet.

## Personnel d'Entretien - ATSEM

L'équipe est composée de trois agents : Evelyne MICHEL, Odile BERLAND et Céline HERY (ATSEM).

Le personnel assiste l'équipe pédagogique auprès des enfants :

- Accueil et hygiène,
- Aide dans l'acquisition de l'autonomie,
- Encadrement avant, pendant et après le repas à la cantine.  
L'équipe a en charge l'entretien des locaux communaux et des fournitures scolaires destinées aux enfants.

Odile BERLAND assure également la traversée des enfants et des familles sur le passage piétons aux entrées et sorties de l'école.  
Elle sensibilise aux règles de sécurité pour traverser la chaussée.



Céline HERY - Odile BERLAND



Evelyne MICHEL

## Personnel du Service Technique

Le service technique est composé de 2 agents :

Olivier CANY et Emmanuel ANTUOFERMO

Ils sont chargés de :

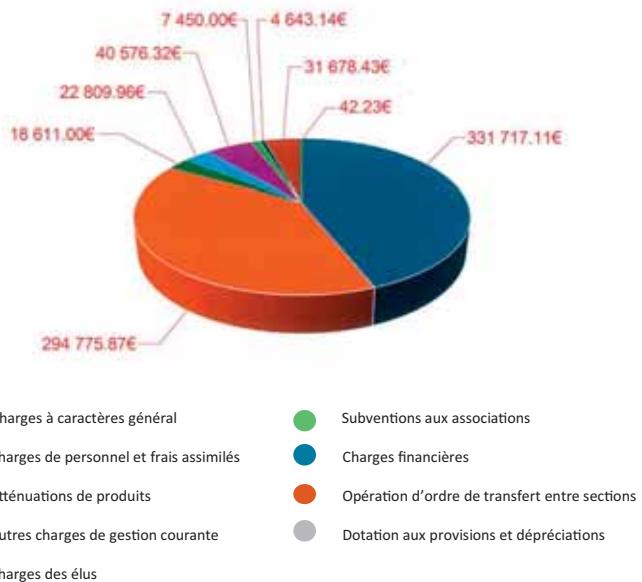
- Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la commune,
- Entretenir les espaces verts,
- Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite manutention sur les bâtiments et la voirie,
- Assurer la décoration et les installations des illuminations de fin d'année,
- Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et des locaux utilisés. Ils veillent à rendre notre cadre de vie agréable.



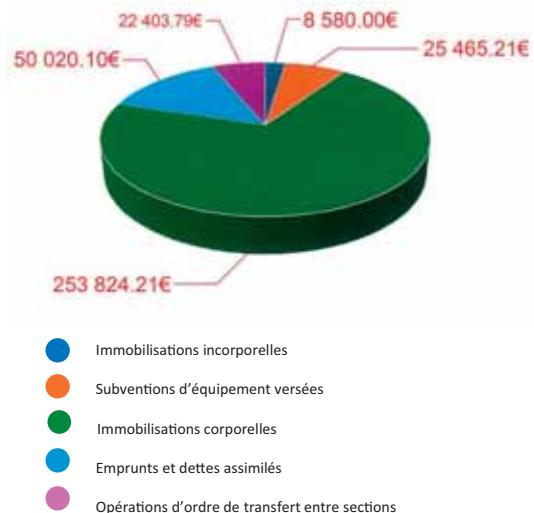
Emmanuel ANTUOFERMO - Olivier CANY

# Les Finances 2024

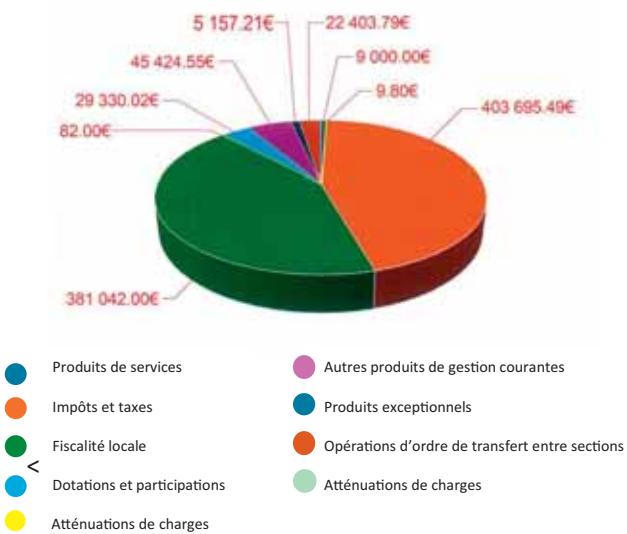
## Dépenses de Fonctionnement - 2024



## Dépenses d'Investissement - 2024



## Recettes de Fonctionnement - 2024



## Recettes d'Investissement - 2024



# La Commission d'Action Sociale

**UN SERVICE POUR TOUS, MIEUX VIVRE ET AGIR ENSEMBLE !**

## Rappel des missions de la Commission d'Action Sociale

La Commission d'Action Sociale a un rôle d'accompagnement, d'écoute, d'information, d'orientation, de soutien et d'aide aux personnes et particulièrement celles en difficulté.

La Commission d'Action Sociale anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées (Conseil Départemental, assistantes sociales, SICAE, SAUR etc...)

### Recensement « Plan Canicule »

En 2024, 2 personnes se sont inscrites sur le registre de vigilance en cas de canicule, intempéries ou isolement.

### SERVICES SOCIAUX

#### La Maison Départementale de la Solidarité de Compiègne (MDS)

Les MDS sont des lieux de proximité gratuits. Elles sont composées d'équipes pluridisciplinaires et assurent une réponse globale en un lieu unique. Des professionnels vous accueillent, orientent et apportent des réponses adaptées sur l'insertion, l'emploi, l'action sociale, la santé, l'enfance et l'autonomie de la petite enfance au grand âge. Ils vous accompagnent dans vos démarches administratives, professionnelles, médico-sociales et sociales. Les entretiens sont confidentiels.

#### Quels professionnels pouvez-vous rencontrer ?

Assistants sociaux, éducateurs spécialisés, auxiliaires de puériculture, puéricultrices, infirmiers, éducateurs de jeunes enfants, sages-femmes, médecins de PMI, gynécologues, psychologues, conseillères en économie sociale et familiale, conseillers en insertion professionnelle, agents d'accueil composent les équipes des MDS.

Contactez la Maison Départementale de la Solidarité de Compiègne, du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h30 sauf vendredi 17h)  
**Coordonnées**

8 rue Clément Bayart CS 80874  
60208 Compiègne cedex  
au 03 44 10 43 30

### La MDA

Depuis le 1ER juillet 2024, la MDA (Maison Départementale de l'Autonomie) remplace la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

Les bénéficiaires et les aidants pourront se rendre dans les locaux actuels (ceux de la MDS) pour leurs démarches. La MDA devient le lieu d'accueil unique pour ce qui concerne l'autonomie en regroupant les services aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées.

Peuvent y être déposées les demandes de prestations : APA (aide personnalisée à l'autonomie), PCH (prestation de compensation du handicap), CMI (carte mobilité inclusion) et ASH (aide sociale à l'hébergement)

**N° VERT : 0 800 89 44 21**

### Aide alimentaire

Pour rappel, il est possible de bénéficier de l'aide alimentaire. Pour cela, vous pouvez vous renseigner auprès des services de la CAF dont vous dépendez.

Contact : au 3230 ou sur [caf.fr](http://caf.fr)

Si vous êtes confrontés à des difficultés auxquelles vous ne pouvez faire face. Si vous avez besoin de conseils, d'une aide et que vous ne savez plus à qui vous adresser.

**La Commission d'Action Sociale est présente pour vous écouter et vous accompagner dans vos démarches.**

Pour tout renseignement, contactez la mairie aux jours et heures d'ouverture au 03 44 83 97 72

Des documents d'informations sont à votre disposition à l'accueil de la Mairie.

- Kit Seniors
- Kit d'informations aux jeunes parents

### Les membres de la Commission d'Action Sociale

Président : Monsieur Lionel GUIBON

Déléguée à l'Action Sociale:  
Madame Thérèse CLAVIER

Madame Corinne BONTEMPS  
Madame Anaïs DEBORDES  
Madame Solène MASSON  
Monsieur Christian LARUE

Bonne Année 2025

Les membres de la commission d'Action Sociale

Vous présentent leurs meilleurs vœux



## La Commission d'Action Sociale

### Cadeaux de Naissance

Depuis le début de l'année, la commune a enregistré 9 naissances (3 filles et 6 garçons)



Depuis 2024, l'attribution d'un cadeau aux nouveaux nés est soumise à la déclaration des parents au secrétariat de la mairie (aux jours et heures d'ouverture) ou par mail à [www.accueil@canly.fr](mailto:www.accueil@canly.fr) sur présentation du Livret de Famille.

Félicitations aux parents

### Cadeaux aux élèves de CE2 et CM2

Le 1 juillet 2024, Monsieur Le Maire et les membres de la Commission d'Action Sociale ont remis :

- un dictionnaire à 9 élèves pour leur admission en CM1
- une calculatrice et une clé USB à 6 élèves pour leur admission au collège



L'Association des Parents d'Elèves (APE) a offert une carte cadeau de 15 € aux élèves de CM2 entrant au collège.

Bon courage pour la suite de leurs études



### Cadeaux de Mariage



Un coffret stylo a été offert, en souvenir de la signature de leur union, à 4 couples de mariés.

Meilleurs vœux de bonheur aux jeunes mariés

### Pacs

Deux couples ont été unis par un PACS.

Meilleurs vœux de bonheur



### Centres Aérés



En 2024, les membres de la Commission d'Action Sociale ont offert une contribution financière aux enfants de Canly ayant participé aux centres aérés des communes appartenant à la CCPE.

Cette participation correspond à 30% de la dépense, plafonnée à 120 € par an et par enfant : les frais de repas et de garderie sont exclus du calcul, la limite d'âge est de 16 ans.

4 familles (soit 4 enfants) ont bénéficié de cette prestation pour un montant global de 179,22 €.

### Récompenses aux diplômés

La Commission d'Action Sociale a récompensé 11 lauréats titulaires d'un baccalauréat général. Une carte cadeau d'une valeur de 55 € leur a été remise.



1 mention très bien

2 mentions bien

5 mentions assez bien

Bravo et bonne continuation

### RAPPEL aux futurs diplômés

Les lauréats (BAC, BEP ou CAP) devront se faire connaître avant le **30 septembre 2025** auprès du secrétariat de la mairie aux jours et heures d'ouverture.

Les jeunes ayant déjà bénéficié de cette opération les années précédentes ne peuvent y prétendre une seconde fois.

## La Commission des Fêtes

Le 8 mai 2024

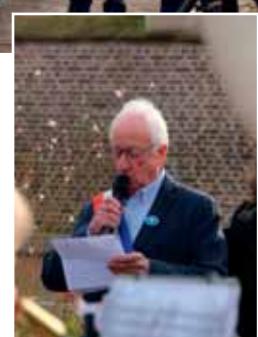


Le 14 juillet 2024



Retraite aux flambeaux 2024

Le 11 novembre 2024



# La Commission des Fêtes

Le 30 mars 2024: la chasse aux œufs



Le 20 novembre 2024: Le repas dansant des Ainés



Colis de nos Ainés

Le samedi 14 décembre 2024, nos Aînés ont reçu un colis gourmand pour les fêtes de fin d'année. Il était accompagné d'un ballotin de chocolats et d'un bon d'achat de 15 € à dépenser chez les commerçants de Canly.

Ce sont 80 foyers qui ont été comblés par cette attention de fin d'année.





## La Commission des Fêtes

Samedi 15 Juin 2024: Prix de Canly - Souvenir Daniel CANY

Une course cycliste a été organisée cette année par l'association Team Plateau Picard.

Ce sont 150 coureurs, répartis en 4 catégories, qui ont pris le départ pour un circuit de 4,8 km.

Les récompenses pour les meilleurs étaient nombreuses: bons d'achat à Intersport, filets garnis, primes sur la ligne, challenge pour l'équipe la plus représentée et le « Prix de Canly - Souvenir Daniel CANY ». Daniel CANY a été conseiller puis adjoint dans notre commune.



Dimanche 16 Juin 2024 - Fête Communale

Rassemblement de 78 voitures anciennes de Collection et de Prestige sur le parking de la salle des fêtes de Canly.... Un accueil avec le café et la bonne humeur.

Jeux picards sur le mini stade.

Manèges durant les trois jours.



# La Commission des Fêtes

Samedi 28 septembre: le Téléthon 2024

Du fait de mauvaises conditions climatiques lors des années précédentes qui pouvaient rebouter les participants, le Conseil Municipal a pris la décision d'organiser le TELETHON 2024 le 28 SEPTEMBRE 2024 permettant ainsi de profiter de jeux en extérieur.

Le thème de cette année était « CANLY illumine le TELETHON », le but étant de gagner des bougies lors de jeux individuels ou en équipe pour, ainsi, illuminer le mot TELETHON.

Un temps clément a amené de nombreux canlysiens et canlysiennes, individuellement ou en familles, à participer aux différents jeux proposés en extérieur ou en intérieur allant du mini tournoi de tennis, au tir à la corde ou de la course à trois pattes, aux fléchettes. Sans oublier les ateliers créatifs, l'espace contes pour enfants, les crêpes et la buvette et bien sûr la rando nocturne.

Cette journée a été un vrai succès le mot TELETHON a été largement illuminé à la grande joie des petits et des grands.



**MERCI** à tous les participants, les donateurs, toutes les associations de Canly ainsi que Monsieur le Maire et le Conseil Municipal pour cette belle action de solidarité qui a permis de récolter **2.754,90 € au profit de la recherche AFMTELETHON**.



## La Commission des Fêtes



### L'Arbre de Noël de la municipalité 2024

A cause des caprices de Noélie, le Pays de Noël court un grave danger.

Avec l'aide d'un elfe, de deux sapins, du Père Noël lui-même, et des enfants de Canly, Noélie va devoir choisir entre ses caprices et sa volonté de faire le bien autour d'elle.

« *Le Noël de Noélie* » est un conte musical drôle et interactif qui a séduit les plus petits comme les plus grands par son univers et son humour décalé.



La classe d'Agathe



La classe de Rachel

### Le Père Noël à l'école 2024

Les enfants de l'école Roland Dovillé ont vu arriver le Père Noël avec sa hotte remplie de petits paquets de douceurs. Ils l'ont accueilli avec beaucoup de bonheur. Les plus jeunes étaient très impressionnés mais le Père Noël a su les rassurer pour que cette rencontre reste mémorable.



La classe d'Aurélie

## La Commission des Fêtes

### Les Vœux de la Municipalité

Samedi 11 janvier 2025, Monsieur le Maire a prononcé son discours en présence du Conseil Municipal.

Monsieur le Maire a remercié les nombreux Canlysiens ainsi que les Maires des communes voisines, les artisans, les commerçants, les agriculteurs, les chefs d'entreprises, les agents communaux et les représentants des Associations Canlysiennes.

Des personnalités nous ont fait l'honneur de leur présence et nous ont rappelé les actions menées par leurs services : Madame Dhamy et Monsieur Fontaine, conseillers départementaux, Madame Mercier, présidente de la C.C.P.E..



### Concours Photos 2024

Madame Pouille a récompensé les lauréats du concours photos :

1er prix : Mme Clémentine Gallier (Givre)

2e prix : M. Bruno Bongard (Jeu d'Arc sous la neige)

3e prix : Mme Claire Delarue (Ciel menaçant)

4e place: M. Lionel Guibon ( Arc-en-ciel, rue de la Gare)

Des élus faisant partie des lauréats, leur récompense a été attribuée à Mme Hanni Préau (Champ de colza) pour sa 5e place.



# La Commission des Travaux

Travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement des eaux usées, rue de la Gare pris en charge par la CCPE.

Plaine  
d'Estrees  
COMMUNAUTE DE COMMUNES



Les travaux de réhabilitation d'un réseau d'assainissement des eaux usées en zone rurale sont toujours des moments difficiles pour les riverains. La CCPE a pris en charge la reconstruction d'une partie du réseau de la rue de la Gare, environ 320 mètres. Ce réseau était très endommagé par le H2S. Le **sulfure d'hydrogène** est un gaz présent dans la nature, connu pour son odeur d'œuf pourri. Il est produit par la dégradation de la matière organique en l'absence d'oxygène et donc largement présent dans les sédiments, l'eau et les déchets biologiques.



Etat d'un regard



Boîte de branchement étanche sans maçonnerie

Ouverture de la voirie avec une excavatrice, un engin qui aspire au lieu de creuser. L'excavatrice rend le travail plus sûr, avec un niveau sonore minimisé, assurant une meilleure condition en termes de santé pour les travailleurs, les riverains et les passants.

Le service technique de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées de la CCPE a choisi la tuyauterie en grès.

Les tuyaux en grès remplissent toutes les exigences en la matière : les qualités chimiques et physiques à la fois excellentes et constantes du matériau lui confèrent stabilité, étanchéité et robustesse, ainsi qu'une grande résistance à l'usure et à la corrosion pour une durée d'utilisation exceptionnelle.

**Paillage des massifs végétalisés :** Les avantages : le sol est un milieu fragile. En le préservant des agressions des conditions climatiques, le paillage favorise la vie du sol et la formation d'humus. Il améliore ainsi l'enracinement et la croissance des végétaux tout en empêchant la germination et le développement des herbes indésirables.



A l'initiative de nos agents du service technique, Olivier et Emmanuel, chaque massif végétalisé de la commune a été aménagé par la pose d'une toile de paillage de qualité professionnelle. Une fixation au sol d'un rondin en matériau recyclé a été apposée au périmètre des massifs. Le paillage qu'ils ont choisi, le miscanthus, donne un rendu esthétique par le contraste entre le paillis doré et les végétaux. Ce premier aménagement ne se limite pas à respecter le sol, il permet de limiter son temps de travail, d'utiliser moins d'eau, de multiplier la présence de microfaune, dont les vers de terre, et donc d'augmenter la croissance des plantes...

# La Commission des Travaux

Travaux de réfection de la toiture et isolation des combles de la Mairie

Le bâtiment de la Mairie a été réhabilité en 2004. Il y a vingt ans, on ne gérait pas le coût de l'énergie comme aujourd'hui. La Mairie est un Établissement Recevant du Public (ERP), elle est soumise à des obligations de sécurité contre l'incendie et la panique. Ces mesures ont pour but de protéger les personnes, de favoriser l'alerte et l'intervention des secours et de limiter les pertes matérielles.

Nous avons fait appel à un bureau d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (OPAC) pour mettre en œuvre les obligations de construire.

L'entreprise CANLYSIENNE de couverture zinguerie "Johnny Menon" a été retenue en appel d'offres des marchés publics.



LE FINANCEMENT			
Dépenses HT	Subventions		
OPAC de l'Oise	8 079.28 €	CCPE	6 274.00 €
L'Atelier d'Architecture	10 050.00 €	DETR	34 729.63 €
CFC	2 400.00 €	Total	41 003.63 €
SOCOTEC	1 280.00 €	FCTVA en 2027	14 425.00 €
BET Adam	1 400.00 €	Fond propre de la commune	50 094.42 €
Normandie expertise	491.67 €		
MENON	64 234.93 €		
Total HT	87 935.88 €		
TVA 20%	17 587.18 €		
Total TTC	105 523.06 €		

Acquisition d'une Tondeuse AMAZONE autoportée Profihopper 1250



De marque Allemande, machine professionnelle. Unité de tonte frontale d'une largeur de travail de 1,25 m et système de ramassage et de convoyage.

Rotor de coupe de précision SmartCut avec disposition des couteaux en forme de V – Pour une qualité de coupe et de ramassage exceptionnelle et une réduction du niveau sonore.

*Depuis le 20 janvier 2025*

## Votre nouveau site internet de Canly

Un site moderne, pratique et accessible sur tous les supports !

Navigation simplifiée

Design épuré et ergonomique

Toutes les infos essentielles en quelques clics

[www.canly.fr](http://www.canly.fr)



Merci à vous tous !  
Une augmentation de connexion sur le nouveau site constatée de plus de 75%.

Ne cherchez plus !  
saisissez directement un mot dans le moteur de recherche, et tous les articles contenant ce sujet s'afficheront !  
Exemple « cantine »

**Zone 1**  
5 menus déroulants

**Zone 2**  
Vos Actualités à la une

**Zone 3**  
Votre Agenda

**1**

**2**

**3**

**4**

**5**

**Actualités**



**Collecte des déchets verts.**  
Reprise de la collecte des déchets verts. C.C.P.E. La collecte des déchets verts reprend à compter du jeudi 3 avril 2025. Pensez à sortir vos bacs la veille du jour...  
[Découvrir l'article >](#)

**CULTURE ET LOISIRS**



**Avis de Réunion publique (PLUi-H).**  
Avis de Réunion publique (PLUi-H). C.C.P.E. Avis de Réunion publique sur le Projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) de la Plaine d'Estrées. Le...  
[Découvrir l'article >](#)

**VIE MUNICIPALE**



**ENFANCE JEUNESSE**



**SOLIDARITÉ SANTE ET EMPLOI**

**VIE LOCALE ET PRATIQUE**



**Retrouvez rapidement toutes vos actualités**

**TOUTES LES ACTUALITÉS >**

**Agenda**



**Comment réduire vos déchets verts ?**  
Plaine d'Estrées  
4 avr.

**Comment réduire vos déchets verts ?**  
Salle de la rue du Clos du village  
26 avr.

**Chasse aux œufs.**  
Stade municipal  
[En savoir plus >](#)

**Marche**  
Parking salle communale  
[En savoir plus >](#)

**Dans les événements pensez à vous abonner au calendrier**

**S'ABONNER AU CALENDRIER**

- [Google Agenda](#)
- [iCalendar](#)
- [Outlook 365](#)
- [Outlook Live](#)
- [Exporter le fichier .ics](#)
- [Exporter le fichier Outlook .ics](#)

**VOTRE CAVISTE A DOMICILE**  
Christophe Gonzalez  
**BesofBoissons**  
& Gourmandises

06.83.15.18.67  
03.44.36.65.76

info@besofboissons.fr  
www.besofboissons.fr

20, rue du Jeu d'Arc - 60680 Canly

- Dépot vente
- Livraison à domicile
- Location à Vente de tireuse à bière
- Vins en bouteille et en cubit
- Vins Bio
- Champagne - Spiritueux
- Eaux en bouteille verre & plastique
- Sodas - Jus de Fruits
- Coffrets cadeaux - Produits du terroir
- Location de matériels pour vos festivités avec reprise des produits non consommés.

20, rue du Jeu d'Arc - 60680 Canly - 06.83.15.18.67



**Propreté 2000**  
La Qualité au sens Propre

Entretiens des locaux  
Professionnels et Particuliers

Tous types de nettoyage  
Courants et Spéciaux

03.44.96.35.66  
Très Amour Béton  
ZAC du Bas Gâté  
60160 THOURONTE

www.proprete2000.fr



**ATELIER D'HORLOGERIE LC**  
Horloger Par Passion

**Le Cavorzin Arnaud - Horloger diplômé d'Etat**  
contact@atelier-horlogerie-lecavorzin.fr

**07 59 69 16 87**



**L'inattendu Coiffure - Visagiste**

22, rue du Jeu d'Arc  
60680 Canly  
03.44.20.37.75

**Horaires d'ouverture**  
Mardi, jeudi, vendredi  
de 9h00 à 19h00  
Samedi de 9h00 à 17h30





# L'Etat Civil de l'Année 2024

## Naissances

DELAPORTE Mahé	18/01/2024	SAINT OMER Gaspard	05/05/2024
DUGARDIN Jarek	10/02/2024	PLEVENT Eve	09/06/2024
MARCHAND Clément	11/04/2024	KOPEC Louise	06/08/2024
BILBAULT Elio	30/04/2024		

## Mariages



11/05/2024 Gwenaël RUFFIN & Charlotte CHELLE



01/06/2024 Loïc GODO & Véronique GOMEZ



30/08/2024 Frédéric ARMAND & Laetitia GRISET



07/12/2024 Frédéric LECLERE & Baozhen WU

## Pacs

Thomas KOPEC & Lou-Anne COULIBALY	08/10/2024
Mickaël ROBILLARD & Véronique NYBELEN	17/12/2024

## Décès

ENAHAL Mohamed	26/02/2024
BENDELE Arthur	14/03/2024
VANOYE Jean-Paul	17/04/2024
LEVERBE Florent	25/09/2024
MAILLARD Antoinette	03/10/2024
WOLCK Raymonde	10/10/2024

N'apparaissent dans l'Etat Civil que les noms des personnes pour lesquelles la Mairie en a reçu l'accord.

# Le Groupe Scolaire Roland Dovillé



Sur la piste cyclable

## Organisation

Pour l'année 2024/2025, le Groupe Scolaire Roland Dovillé accueille 63 enfants répartis sur 3 classes.  
Ils sont encadrés par une équipe pédagogique constituée de 3 enseignantes et une ATSEM.

Petite, Moyenne et Grande Sections de Maternelle	Mme Agathe RONDEAU ATSEM : Céline HERY	26 élèves
Cours Préparatoire	Mme Rachel DESSEAUX	15 élèves
Cours Elémentaire CE1		
Cours Elémentaire CE2	Mme Aurélie DHUIEGE	22 élèves
Cours Moyens CM1/CM2	Directrice de l'école Mme Aurélie DHUIEGE	

## Sorties et activités de l'année:

- Visite de la station d'épuration de Rémy
- Projet sur l'année sur le cycle de l'eau et celui de l'eau domestique
- Conférence sur la protection de la nature
- Visite du théâtre impérial
- Ateliers fanfare avec Xavier Méchali
- Visite du collège
- Ateliers Tri / Gaspillage avec Corentin
- Musée de la Nacre
- Sortie Vélo
- Olympiades
- Présentation des Activités sur l'Eau avec le SMOA : présentation au micro et signature d'une Charte Eco-citoyenne
- Tennis
- Gymnastique
- Kermesse
- Cross au collège
- Spectacle Les 3 Chardons



Les activités sont financées par :

# Le Centre d'Accueil et de Loisirs

## LEO LAGRANGE



Venez rencontrer l'équipe d'animation, et retrouver tous les matins, les midis et soirs **Céline** et **Natty** prêtent à accueillir vos enfants pour partager avec eux de nombreuses activités !

Plusieurs **thèmes** seront à l'honneur au périscolaire cette année:

### LES MERCREDIS

Le médiéval, l'espace, les 5 sens, les Pokémons et l'art dans tous ces états  
Une sortie est organisée avant chacune des vacances scolaires.

### AU PERISCOLAIRE

Les saisons

**Les horaires d'accueil** sont les suivants :

Lundi/mardi/jeudi/vendredi :  
de 7h30 à 8h30 / de 11h30 à 13h30 / de 16h30 à 18h30



Mercredi : de 7h30 à 13h30 / de 13h30 à 18h00.

Vous pouvez **contacter Céline** au périscolaire au 03.44.83.86.45 ou 07.86.51.05.34 ou en lui envoyant un mail à l'adresse suivante : [alsh.canly@leolagrange.net](mailto:alsh.canly@leolagrange.net), sur l'application KIDIZZ pour les parents dont leurs enfants sont inscrits au péri/cantine.



### A ne pas oublier :

Pour les nouveaux arrivants, le dossier d'inscription et les documents annexes (règlement intérieur, planning prévisionnel...) peuvent être téléchargés sur le site internet de la commune : [www.canly.fr](http://www.canly.fr) ou retirés à l'accueil périscolaire.



Pour les parents qui ont l'application **KIDIZZ**, le dossier et les documents annexes y sont disponibles et mis à jour en juin pour la nouvelle année scolaire.

Les menus, thématiques, activités vous sont aussi communiqués sur les panneaux d'affichages de l'accueil périscolaire ou sur le site internet et l'application KIDIZZ.

Les tarifs sont disponibles auprès de Céline et sont en fonction de vos revenus et du barème 2 de la CAF.

**Kidizz**



# La Bibliothèque Municipale

21 Rue des écoles  
60680 Canly  
Tél. 03-44-83-87-94  
[bibliotheque@canly.fr](mailto:bibliotheque@canly.fr)



## Permanences

Permanence du lundi assurée par ..... Annick et Viviane de 13h30 à 15h30

Permanence du mercredi assurée par ..... Evelyne et Viviane de 15h30 à 19h

Permanence du jeudi assurée par ..... Annick de 9h30 à 11h30

Toutes ces informations sont reprises sur le site de la mairie.

Canly et villages alentour.

Accueil et ambiance sympathiques.

Fond de livres éclectique pour petits et grands.

Conseils et informations.

Une équipe à votre écoute.

A bientôt le plaisir de vous recevoir !



## À savoir

Conformément aux législations en cours, la bibliothèque affiche son règlement intérieur ainsi que l'arrêté de Mr le Maire qui confirme que la bibliothèque de Canly reste un service **GRATUIT**.

Annick - Evelyne - Viviane

## Les Annonceurs

**SECURITE FORMATION**

SECURITE FORMATION vous forme dans les domaines suivants :

- Sécurité incendie
- Secourisme
- Gestes et postures
- Conduite d'engins, chariots, nacelles, échafaudage...
- Habilitations électriques...

Téléphone : 09.77.73.92.11 ou 06.30.46.33.48  
Email : [securite-formation@orange.fr](mailto:securite-formation@orange.fr)  
Internet : <https://www.securite-formation.net/>

**CITEOS**  
Au cœur des villes

Citeos à Creil  
7-9 Rue Sarrail, BP229  
60132 | St Just en Chaussee  
[citeos.creil@citeos.com](http://citeos.creil@citeos.com) | 03 44 78 55 18

**Une performance énergétique**  
Eclairage public durable  
Energie locale partagée

**Une mobilité décarbonée**  
Mobilité électrique  
Gestion des traffics et des mobilités  
Stationnement intelligent

**Un espace urbain protégé et valorisé**  
Vidéoprotection urbaine  
Sécurisation des accès  
Mise en valeur  
Échange sportif  
Illuminations festives

**AREA**

Conception – Etudes – Maîtrise d'œuvre  
Espaces publics – VRD – Paysages

Téléphone : 03 23 53 02 28 Email : [areaspace@wanadoo.fr](mailto:areaspace@wanadoo.fr)  
1 rue des Fondeurs, ZAC des Entrepôts – 02200 SOISSONS  
Site Internet : [www.area-sarl.fr](http://www.area-sarl.fr)

**SARL LABBE**

147 Chemin de la Sucrerie  
60190 La Neuville Roy  
03 44 51 25 19  
[contact.labbe@orange.fr](mailto:contact.labbe@orange.fr)

# Tarifs de Location des Salles

La gestion des salles est assurée par le secrétariat de mairie aux heures d'ouverture :

le mardi, jeudi, vendredi de 9H à 12H, le mardi et vendredi de 15H à 18H.

Téléphone : 03 44 83 97 72

Salle des Fêtes René Bécuwe		
Maxi 200 personnes		Tarif 2025
Location Week-end du vendredi 10h00 au lundi 10h00	Catégorie 1 Les extérieurs	795 €
Location Week-end du vendredi 10h00 au lundi 10h00	Catégorie 2 Les Canlysiens	390 €
Location Week-end du vendredi 10h00 au lundi 10h00	Catégorie 3 Les associations de Canly	380 € - Gratuit 1 fois par an du 1er octobre au 31 mars.
Location au Week-end	Catégorie 4 Les entreprises de Canly	380 €
Location à la journée, mardi, jeudi	Catégorie 5 Les entreprises extérieures	390 € (ménage compris)
Location de la vaisselle		
100 couverts	37 €	Nettoyage de la salle + 95 € facultatif
101 à 150 couverts	53 €	
151 à 200 couverts	74 €	
<b>Acompte obligatoire à la réservation: 50%, sur avis à payer</b>		

Petite salle communale		
Location de la petite salle communale, exclusivement réservée aux Canlysiens. Pour le respect du voisinage, aucun bruit ne sera toléré après 23 heures		Tarif 2025
Location 24 ou 48 heures en Week-end Du vendredi 10h30 au lundi 10h30	Catégorie 2 (Canlysiens) Catégorie 4 (Ent Canly)	170 €
Location de la vaisselle		
70 couverts maximum	32 €	Nettoyage + 53 € facultatif
<b>Acompte obligatoire à la réservation: 50%, sur avis à payer</b>		
Location Week-end Du vendredi 10h30 au lundi 10h30	Catégorie 3 Les associations de Canly	Gratuit
Location de la vaisselle 32 € - Nettoyage facultatif 53 €		
Location pour une journée ou une 1/2 journée uniquement en semaine. Anniversaire d'enfants, réunion de famille après un enterrement	Catégorie 2 & 4 Les habitants de Canly	50 €
Nettoyage facultatif 53€		
Nous vous rappelons qu'il est formellement interdit de louer en son nom pour les extérieurs, en cas de non respect de cette clause, le locataire sera dans l'obligation de payer le plein tarif ou se verra systématiquement refuser les clés le jour de la cérémonie, il ne pourra plus redemander la location de la salle.		

L'état des lieux d'entrée se tient le vendredi matin

Remise des clés le vendredi matin et restitution le lundi matin aux horaires définis dans le règlement intérieur.

La feuille de réservation de vaisselle doit être retournée 15 jours avant.

**Une attestation d'assurance sera demandée à chaque réservation.**

# Le Cimetière - Le Culte

## Concession cimetière

### Les concessions

- Pour une période de 50 ans renouvelable  
Concession cimetière : 368€
- Columbarium  
420€ durée de 25 ans.
- Columbarium  
630€ durée de 50 ans.

### Le Columbarium et le Jardin du Souvenir

Un espace crématoire de 18 emplacements  
Plaque columbarium 105€

### Dispersion au jardin du souvenir gratuit :

Plaque jardin du souvenir 60€

### Médaillon au jardin du souvenir et au columbarium

Fourniture d'un médaillon un visage en couleur : 108 €  
Fourniture d'un médaillon un visage noir et blanc : 72 €  
Fourniture d'un médaillon deux visages en couleur : 144 €  
Fourniture d'un médaillon deux visages noir et blanc : 96 €

Le Père Lucasz a été appelé à quitter notre paroisse pour Rome et, tous, nous déplorons son départ.

Nous accueillons donc le Père Henri qui réside au Presbytère de La Croix St Ouen et qui est en charge de notre communauté de Canly.

Le Père Henri a procédé à la bénédiction des tombes au cimetière en novembre, il est au service de nombreux villages et, à ce jour, aucune messe n'est prévue à Canly.

Toutefois, messe chaque dimanche à La Croix à 9h30 et au Carmel de Jonquieres à 11h.

Pour information, pour vos demandes de sacrements, vous pouvez vous renseigner directement sur Catoco Compiègne ou appeler au Presbytère au 03 44 41 50 21.

Toutefois, je reste à votre disposition en cas de nécessité et vous rappelle qu'il convient de m'informer des dates des cérémonies à l'Eglise de Canly afin de permettre la préparation des objets liturgiques (Tel : 0650262829).

Excellente année à vous tous,

M Galland Marino

Le cimetière et le columbarium sont régis par un règlement disponible en mairie. Les travaux opérés par les pompes funèbres doivent obligatoirement faire l'objet d'une autorisation délivrée en mairie. (arrêtés municipaux 2015/04 et 2015/05 du 29 janvier 2015).

## Les Annonceurs

Jardins Loisirs Senlis  
Matériel pour espaces verts et outils de jardinage  
Centre Commercial Villevert Aunette 60300 SENLIS  
Tél: 03 44 54 69 68    www.jardins-loisirs.com

du mardi au vendredi  
09:00-12:30 & 14:00-18:30  
le samedi  
09:00-12:00 & 14:00-18:00

PHARMACIE  
DU GRAND FERRE  
Olivier CHANOT  
Docteur en Pharmacie  
200, rue de PICARDIE  
60126 LONGUEUIL SAINTE MARIE  
Tél: 03 44 41 17 11  
Fax: 03 44 41 22 99  
Mail: phcie-chanot@hotmail.fr

Ets QUERTELET  
DEPUIS 1932  
CHAUFFAGE - PLOMBERIE - COUVERTURE  
30 - 33, rue de Noyon - 60190 REMY  
Tél: 03.44.42.41.29 - www.ets-quertelet.com

S.C.E.V.I.  
1421  
départementale  
26, Saint Corneille  
60680 CANLY

SCEVI CANLY  
Nouveau contacteur:  
03 44 83 92 02

SCEVI AMIENS  
21 Nord - Rue Fasse  
80000 Amiens  
Nouveau contacteur:  
03 22 34 86 16

SCEVI LILLE  
Horaires:  
Lundi - Vendredi:  
08:00-12:00  
Samedi:  
08:00-12:00

Horaires:  
Lundi - Vendredi:  
08:00-12:00  
14:00-18:00  
Samedi:  
08:00-12:00

SCANIA

GROUPE CHANNEL POIDS LOURDS

## Le Canlysien



**Monsieur Alain Colindre vous propose ses activités commerciales.**

**Bar tabac, le Relais Poste Commerce, la Presse, la Française des Jeux.**

**Dépôt vente de Gaz, Relais photos, un endroit épicerie fine de produits régionaux.**

**Dépôt de pain le lundi et en période de vacances d'été.  
« PAIEMENT de PROXIMITE » (partenaire agréé de la Direction Générale des Finances Publiques)**

**Les horaires d'ouverture : lundi au vendredi de 6h30 à 19h30 et en non-stop.**

**Samedi de 7h00 à 14h00 – Fermeture le dimanche.**



**1, rue des Ecoles 60680 Canly  
03.44.41.13.05**



### Chez Alain

**Un rayonnage d'épicerie fine de produits régionaux.**

**Un îlot "Saveurs" vous propose des paniers saveurs gourmandes.**

**L'endroit idéal pour trouver le cadeau gourmand qui fera plaisir !**

« Paiement de proximité » pour régler vos impôts, amendes ou factures de service public (avis de cantine, de crèche, d'hôpital...). Vous pourrez y effectuer vos paiements en espèces, jusqu'à 300 € et par carte bancaire.



Attention, les avis d'impôts supérieurs au montant de 300 € ne pourront pas être payés auprès des buralistes.

### COMPTE NICKEL

Services, tarifs et liste des buralistes agréés

[www.compte-nickel.fr](http://www.compte-nickel.fr)

Compte NICEL, ouvert à tous, dès 12 ans, sans conditions

20€/an, carte MasterCard incluse

S'adresser à Monsieur Alain Colindre

Tél : 03.44.41.13.05



**CANLYGYM**

## L'Association CANLYGYM

L'association CanlyGym ainsi que tous ses membres vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025 !

Nous vous avons proposé pour la rentrée une nouveauté : des cours de pilâtes qui ont été fort sollicités et nous vous en remercions. Les cours sont dispensés par Julie Hauet, Coach de Pilates certifiée Matwork 1/2&3. Les cours ont lieu le mardi à la salle communale.

Les cours de renforcement musculaire, step et cardio ont également repris en Septembre 2024, toujours animés par Jean-Pierre Brillant, professeur diplômé d'état, à la salle René Becuwe.

Nous pouvons compter plus de 86 adhérents pour cette année 2024-2025.

Nous souhaitons remercier chaleureusement cette année encore l'équipe municipale pour la mise à disposition des salles et pour la subvention qui nous a permis de vous proposer ces nouveaux cours.

### Cours de Jean-Pierre :

Les lundis de 19h à 20h : Renforcement musculaire

Les lundis de 20h à 21h : Step

Les mercredis de 19h30 à 20h30 : Renforcement musculaire

TARIF :	1 h de cours	35 € par trimestre
	2 h de cours	57 € par trimestre
	3 h de cours	70 € par trimestre

### Cours de Julie Hauet :

Les mardis de 16h30 à 17h30 : Pilates

Les mardis de 19h45 à 20h45 : Pilates

TARIF : 50 € par trimestre

Un chèque de 19€ pour la licence est demandé en sus. Le règlement s'effectue en 1 ou 3 fois par an.



### Composition du bureau :

Stéphanie BRANDAO : présidente

Solène MASSON : trésorière

Email: canlygym@gmail.com

Virginie PRUDHOMME : secrétaire

Rien n'est plus important que de pratiquer une activité physique régulière

pour garder la forme et le moral



## Canly'Rando

*Vous avez envie de vous détendre et de vous promener en pleine nature, venez rejoindre notre groupe des marcheurs de Canly et des environs.*

*Ce n'est pas une association, vous n'avez donc pas de cotisation à payer, il faut simplement vous assurer auprès de votre médecin que vous êtes apte à pratiquer la randonnée.*

*Si vous êtes intéressé (e), départ à 14 H le mardi et le jeudi, place du Jeu d'Arc, pour un parcours sur des chemins de Canly et des environs.*

*Renseignements auprès d'Annick Bodelot :  
06 80 58 36 40*



## Le Dynamo Canly Longueil (DCL)



2024, une année de transition pour le Dynamo après des résultats en deçà de nos attentes initiales et des départs qui en ont découlé.

Cependant, pour nos dix ans, le club se veut optimiste et repartir sur des meilleures bases sur la saison 2024-2025, avec une seule équipe de Seniors et un groupe élargi, et des coachs avec un engagement passionné.

Certaines de nos catégories de jeunes se maintiennent, nos U6-U7 et nos U10-U11.

Avec nos vétérans bien sûr, nous comptons sur des licences enregistrées au sein du club.

Toujours à la recherche de bénévoles passionnés, nous vous attendons autour de nos terrains pour continuer à faire grandir notre famille du Dynamo Canly-Longueil.

Nous formons également tous les bénévoles qui souhaitent prendre part au projet dans différents domaines : l'arbitrage, la formation des jeunes ou encore la gestion du projet sportif.

Nous souhaitons remercier chacun des membres du club qui œuvre sans relâche pour le bien du Dynamo.



**OUCHRA Youness**

**Président du Dynamo Canly Longueil**

[Canly.fc.550346@lfhf.fr](mailto:Canly.fc.550346@lfhf.fr)



# L'Association des Parents d'Elèves



Kermesse 2024 !



## ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES DE CANLY

Pour cette année scolaire 2024-2025, un nouveau bureau s'est formé au sein de l'association des parents d'élèves de Canly :

Anne-Sophie LE CAVORZIN : présidente

Alexandre BROISSARD : vice-président

Périne MAILLET : trésorière

Sandrine MEYRE : trésorière adjointe

Charline DEFORT : secrétaire

Océane BROISSARD : secrétaire adjointe

Et de nombreux parents bénévoles, sans qui, les différents événements ne pourraient pas exister !

Le samedi 2 novembre et le dimanche 24 novembre dernier ont eu lieu respectivement le désormais traditionnel défilé d'Halloween des enfants et le coutumier Marché de Noël de Canly. Nos premiers événements de l'année scolaire ont été une belle réussite !

Les événements à venir pour cette année, où nous espérons vous y rencontrer !

Carnaval : 01/03/2025

Marche : 26/04/2025

Brocante : 08/06/2025

Olympiades : 28/06/2025

Marché de Noël : 30/11/2025

Tous ces événements permettent aux enfants de l'école Roland Dovillé de Canly de bénéficier de spectacles, d'ateliers de musique, de financer le transport en car pour différentes sorties et du matériel pédagogique. Donc merci pour nos enfants pour votre participation !

Nous tenons à remercier également l'ensemble de l'équipe de mairie, l'équipe enseignante, ainsi que le personnel scolaire et périscolaire, pour leur contribution de tous les jours.

Profitons ensemble de chaque moment !



Kermesse 2024 !



Halloween 2024 !



Carnaval 2024 !



Brocante 2024 !



Soirée années 80 !

# Amicale Sportive de Canly Vétérans

Saison 2023/2024

L'Association Sportive de Canly Vétérans est constituée de passionnés de foot. Elle

compte 28 membres (25 joueurs, un arbitre et 2 juges de ligne), dont son président Davide Marinho.



Nous faisons partie d'un regroupement d'associations qui élabore, tous les ans, un calendrier de matches sur la base d'une vingtaine d'équipes. C'est du football dit « de loisir », donc il n'y a pas de compétition et par conséquent pas de classement. Ces matches se jouent de septembre à juin, tous les dimanches à 10h00 (hormis une trêve hivernale qui cette année est limitée aux 2 week-end des fêtes).

Nous avons également une séance d'entraînement, qui se déroule tous les jeudis à 19h00.



Après une excellente saison 2022/2023 que l'on peut estimer être l'une des meilleures depuis la création de l'association, nous avons été capables de maintenir ce très bon niveau. Ainsi la saison 2023/2024 peut être classée au niveau de la précédente avec 16 victoires et 3 nuls pour seulement 6 défaites. Depuis, nous avons repris le chemin de l'entraînement le dernier jour d'août et joué notre premier match du calendrier « foot-loisir », le 8 septembre.

Comme ce dernier met en opposition des équipes constituées de joueurs vétérans et qu'il a la particularité de ne pas avoir d'enjeu, nous pouvons pratiquer notre sport favori principalement pour le plaisir, tout en nous confrontant à des personnes qui ont les mêmes attentes.

Si vous êtes âgés de 35 ans ou plus et que vous souhaitez faire du foot en toute décontraction, nous serions heureux de vous accueillir. Passez donc nous voir un jeudi ou un dimanche au stade de Canly !

Qu'il nous soit permis de remercier dans cette page tous nos partenaires, à savoir :

La mairie de Canly, la société « D.T.M. Carrelage », la société « Compiègne Carrelage », le bar-tabac « Le Canlysien », la « S.A.S. Menon ».

Et nous n'oublions pas ceux sans qui les installations sportives ne seraient pas ce qu'elles sont, c'est à dire Odile pour le nettoyage des vestiaires et du club house et les employés communaux Olivier, Manu et Jean Marc Lesiezka, pour l'entretien et le traçage du terrain municipal de Canly.

Suivez-nous sur : [ascanlyveterans.e-monsite.com](http://ascanlyveterans.e-monsite.com)

*Au nom de tous ses membres, l'A.S.C.V. vous souhaite une belle et heureuse année 2025 !  
Que la santé et le bien-être vous accompagnent durant ces 365 jours ...*

## Olympic Tennis Club de Canly

Saison 2024

La météo n'a pas été très clément cette année mais cela n'a pas empêché nos adhérents de se livrer à de belles parties de tennis. Tous les niveaux sont admis, il suffit de prendre du plaisir. Vous trouverez ci-contre nos tarifs et contacts pour l'année 2025.

Canly	Autres communes
Adulte : 20€	Adulte : 30€
Foyer : 30€	Foyer : 40€
-18 ans : 10€	-18 ans : 15€

Pour toutes informations, merci de nous contacter par téléphone ou par mail:

- Dominique Soufflet 06 15 39 85 22
- Christophe Moulin 06 20 87 06 74
- Célia Prudhomme 06 44 38 10 74

Un grand merci à Odile, Olivier et Manu pour leur aide à l'entretien des deux courts ainsi qu'à l'équipe municipale pour son soutien.

A bientôt sur les courts.

Célia, Christophe et Dominique

## L'UMRAC de CANLY

Pour les défilés du 11 novembre et 8 mai 2024, notre section était présente au monument aux morts pour le dépôt de gerbe et le recueillement en mémoire de nos camarades morts pour la France.

Allocutions de Monsieur le Maire, merci à tous d'avoir honoré ces cérémonies, aux enfants de l'école Roland Dovillé pour le chant de la Marseillaise, Mesdames et Messieurs les Adjoints et conseillers, à tous les participants et personnes présentes.



Président :	Herpet Marcel 28 rue Victor Charpentier 60680 Canly
Secrétaire – Trésorier :	Miramont Jacques 15, rue de la Gare 60126 Longueil Ste Marie
Porte-drapeaux :	Broumault Philippe 45, rue de l'Archerie 60680 Canly

Le Président, Marcel Herpet

*Le Président, au nom de ses camarades,  
vous présente ses Meilleurs Vœux pour 2025*



## Le Cercle de l'Amitié des Aînés



Qu'il est bon de se retrouver dans une ambiance agréable au sein de club des Aînés de CANLY à la salle associative « Daniel CANY » ! Toutes personnes intéressées pour passer quelques bons moments en leur compagnie seront les bienvenues tous les jeudis après-midi de 14h à 18h.



## Monsieur Jean-Claude MALSY, un Canlysien spécialiste de la toponymie



Mercredi 11 décembre 2024, Monsieur Jean-Claude Malsy a dédicacé son ouvrage, en Mairie de Canly. Jean-Claude Malsy a publié le dictionnaire des noms de lieux dans l'Oise. Le résultat de cinquante ans de recherches.

Ses ouvrages sont disponibles à la bibliothèque municipale de Canly.

# Vie Pratique :

## COMMENT OBTENIR...

PIÈCES DEMANDÉES	S'ADRESSER A	PIÈCES A FOURNIR
Certaines démarches peuvent être effectuées en ligne. État civil, Identité - Authentification, Citoyenneté, Relations avec l'administration...	Service-public.fr	
Acte de naissance ou de mariage Extrait sans filiation - Extrait avec filiation ou copie intégrale	Mairie du lieu de naissance	Indiquer nom, prénom, adresse du demandeur + nom, prénoms et date de naissance de la personne concernée par l'acte (envoi à la mairie du domicile). En plus : Si acte de - de 75 ans, justifier de son habilitation (ascendant, descendant...), indiquer nom, prénoms des parents de la personne concernée par l'acte
Acte de décès Copie ou extrait	Mairie du lieu de décès ou de domicile du défunt	Indiquer nom, prénoms et date du décès + 1 enveloppe timbrée pour la réponse.
Acte de notoriété	Notaire	
Carte Nationale d'identité	Mairie de Longueil-Sainte-Marie, d'Estrées Saint Denis, de Compiègne ou n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (28 communes pour l'Oise)	Copie intégrale d'acte de naissance (datant de moins de 3 mois) obligatoire pour les mineurs et pour les majeurs (seulement si la carte d'identité n'est plus valable depuis plus de deux ans). 2 photos récentes, 1 justificatif de domicile récent, ancienne carte si renouvellement, venir en personne pour l'empreinte.
Carte d'électeur	Mairie du domicile	Pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Cerfa n° 12669*02
Certificat de nationalité française	Tribunal d'instance	Selon le mode d'acquisition de la nationalité
Carte grise depuis le 01/11/2017	Garagiste ou en ligne sur le site de l'ANTS <a href="http://www.immatriculation.ants.gouv.fr">www.immatriculation.ants.gouv.fr</a> ou en point d'accueil numérique-à la sous préfecture de Compiègne	Carte grise du véhicule, barrée et signée par l'ancien propriétaire Justificatifs d'identité et de domicile (originaux) Preuve du contrôle technique, si besoin Formulaire cerfa n°13750*05 Formulaire cerfa n°15776*01 de déclaration de cession Attestation d'assurance du véhicule à immatriculer Permis de conduire correspondant à la catégorie du véhicule à immatriculer,
Carte d'invalidité civile	Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) 1 rue des filatures - 60000 Beauvais Téléphone : 0800 894 421	Dans tous les cas : imprimé à remplir Cerfa: N°15692*01 <a href="http://www.mdpf.oise.fr">http://www.mdpf.oise.fr</a>
Duplicata de livret de famille	Mairie du lieu de mariage ou du domicile	Formulaire de demande à remplir + pièce d'identité
Extrait d'acte de naissance pour les Français nés à l'étranger ou naturalisés	Ministère des Affaires Etrangères Service Central de l'état civil BP 1058 44035 Nantes Cedex	Indiquer nom, prénoms, date et lieu de naissance, mariage ou décès et réf. de la naturalisation + 1 enveloppe timbrée pour la réponse.
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire central 107, rue du Landreau 44317 Nantes Cedex	Formulaire - justificatif d'identité + 1 enveloppe timbre Ou sur <a href="http://casier.judiciaire.justice.gouv.fr">casier.judiciaire.justice.gouv.fr</a> (indiquer nom, prénoms, date, lieu de naissance et adresse)
Inscription au recensement citoyen (ou militaire) filles et garçons	Mairie du domicile dans les 3 mois suivant le jour des 16 ans	Livret de famille, carte d'identité du mineur, justificatif du domicile. (Attention, seul le certificat de participation à la JDC est valable pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique, pour les plus de 18 ans).
Légalisation de signature en présence de l'officier d'Etat civil	Mairie	Se présenter avec la pièce à légaliser et une pièce d'identité. <b>La signature et l'indication de la date devront être faites devant l'Officier d'Etat Civil.</b>
Passeport Biométrique	Mairie de Longueil-Sainte-Marie, d'Estrées Saint Denis, de Compiègne ou n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil (28 communes pour l'Oise)	1 photo récente, 1 justificatif de domicile récent, 1 timbre fiscal : 86€ majeurs, 42€ enfants de 15 à 17ans et 17€ pour les - de 15 ans. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement.... <a href="https://www.oise.gouv.fr/Demarches-administratives/Passeports">https://www.oise.gouv.fr/Demarches-administratives/Passeports</a>
Permis de construire, déclaration de travaux et de clôtures Permis de démolir	Mairie	Pour toute construction à usage d'habitation ou non, y compris abri de jardin, cellier, remise à outils, garage... Pour les modifications extérieures apportées aux bâtiments existants. Pour les reprises de gros œuvre et les surélévations.
Pacte Civil de Solidarité (PACS) depuis le 01/11/2017	Mairie du lieu de résidence commune ou chez un notaire (Prendre rendez-vous)	Convention de Pacs ou déclaration conjointe de conclusion d'un Pacs - Acte de naissance de moins de 3 mois pour le partenaire français - Pièce d'identité - Attestations sur l'honneur de l'absence de lien de parenté ou d'alliance, et indiquant l'adresse commune des partenaires
Sortie de territoire pour mineur		- Pièce d'identité du mineur : carte d'identité ou passeport - Formulaire Cerfa n° 15646-01 signé par un des parents, titulaire de l'autorité parentale - Photocopie du titre d'identité du parent signataire
Titre de séjour	De préférence par mail à : <a href="mailto:sp-compiegne@oise.gouv.fr">sp-compiegne@oise.gouv.fr</a> ou se présenter au pré-accueil service des étrangers Sous-préfecture de Compiègne	Indiquer son identité (Nom + Prénom) et joindre au message une copie de sa carte de séjour. Se munir de son titre de séjour.

## Vie Pratique :

### RECENSEMENT CITOYEN - CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Rappel à tous les jeunes français dès 16 ans

Vous devez vous rendre à la mairie de votre domicile muni d'une pièce d'identité valable, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille afin d'obtenir votre attestation de recensement. Il est possible de se faire recenser en ligne, en allant sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr), vous devez créer un compte et aller dans la rubrique « recensement citoyen ». De ce fait, vous serez convoqué au plus tôt pour effectuer votre journée Défense et Citoyenneté (JDC).

A noter, à partir de 18 ans, seul le certificat de participation à la JDC est valable pour l'inscription aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CFG, BEP, CAP, Baccalauréat, conduite accompagnée, permis de conduire, etc.)

A-t-on le droit de nourrir les chats dans la rue ?

Il est interdit d'attirer ou de nourrir **systématiquement ou de façon habituelle** des animaux, notamment les chats, **quand cette pratique est une cause d'insalubrité**.

Toutefois, les chats **identifiés au nom d'une commune ou d'une association** peuvent être nourris.

En effet, les maires peuvent, à leur initiative ou à la demande d'une association de protection animale, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de leur commune, pour faire procéder à leur stérilisation et leur identification. Ces chats sont par la suite relâchés sur le lieu de leur capture.

**Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le :**

**Centre du service national et de la Jeunesse de Creil**

**09 70 84 51 51**

**csnj-creil.trait.fct@intradef.gouv.fr**

## Calendrier des Collectes :

### Les Collectes 2025

Les collectes sont assurées les jours fériés,  
**sauf les 25 décembre, 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai** où elles auront lieu  
avec un décalage d'une journée se répercutant sur toute la  
fin de la semaine.

### Encombrants

	<b>Le mardi,</b> collecte des ordures ménagères, <b>BAC GRIS</b> (dépose du bac gris le lundi soir)
	<b>Le mercredi,</b> collecte du tri sélectif, <b>BAC JAUNE</b> (dépose du bac jaune le mardi soir)
	<b>Le jeudi,</b> collecte des déchets verts, <b>BAC SPECIAL</b> (dépose du bac spécial le mercredi soir) Du 3/04/25 au 27/11/25

Sur rendez-vous en vous rendant sur [ccpe.collecte-encombrants.fr](http://ccpe.collecte-encombrants.fr)

ou en contactant le numéro vert **0805 69 16 69** :

des professionnels se rendront à votre domicile pour retirer vos biens.

Le jour de l'enlèvement est fixé par le prestataire dans un délai qui ne pourra excéder 60 jours.

Désormais, vos objets peuvent trouver une nouvelle vie en étant déposés en recyclerie  
(ce dépôt est uniquement réalisé par le biais de la collecte des encombrants).

# Respect des Lieux Publics

## Règlementation à Canly

**L**es travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants (*arrêté municipal du 16 mai 2007*) :



**Du lundi au vendredi de 08H00 à 12H00 et de 13H30 à 19H30**  
**Le samedi de 09H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00**  
**Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00**

**Les déjections canines** sont interdites sur la voie publique, les trottoirs et les espaces verts publics, sous peine d'une **amende de 35€** (*arrêté municipale du 6 juillet 2020*).

Les sonneries des cloches de l'église Saint Martin de Canly retentissent toutes les heures de **7h à 22h** avec **sonnerie de l'angélus à 12h et 19h** (*arrêté municipal 2017/04 du 11 janvier 2017*).

Le stationnement des poids lourds est strictement interdit Place de l'Eglise (Place Aimé LEDUC) (*arrêté municipal 2015/07 du 09 mars 2015*).

La circulation au carrefour de l'église s'applique sous le régime de **priorité à droite**. Le stationnement sur les emplacements réservés aux arrêts de bus est interdit. Seul le stationnement sur l'emplacement de l'arrêt de bus situé 11 rue des Ecoles est autorisé **les week-ends hors vacances scolaires du vendredi 20h au dimanche 20h et du lundi au dimanche pendant les vacances scolaires** (*arrêté municipal 2019/31 du 13 septembre 2019*).



Le stationnement dans la rue du Jeu d'Arc compris entre le n°15 et le n°21 est interdit des deux côtés de la voie (*arrêté municipal 2014/11 du 04 novembre 2014*).

Dans les temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur maison, sur les trottoirs jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci le plus possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 2 mètres de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture.



En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons.

En temps de gelée, il est interdit de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, des jardins, de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

En cas de difficultés ou d'impossibilité d'assurer le déneigement ou l'enlèvement du verglas, le propriétaire ou le locataire devra se rapprocher de la mairie (*arrêté municipal 2017/02 du 09 janvier 2017*).

Il est strictement interdit d'allumer des feux de jardins dans les zones d'habitation (*arrêté municipal 2014/05 du 29 juillet 2014*).



Les arbres, arbustes, haies, branches et racines qui avancent sur le sol des voies communales (y compris les places et les parcs publics de stationnement) et des chemins ruraux (sentiers, chemins) doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies sur une hauteur de 5 m. Les haies doivent être conduites de

manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies communales ou sur les chemins ruraux. Les arbres, arbustes, haies, branches doivent en outre être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone installés sur le domaine communal.

Les riverains des voies communales et des chemins ruraux doivent procéder à l'élagage des branches ou à l'abattage des arbres morts qui menacent de tomber sur lesdites voies et chemins. Les opérations d'élagage sont effectuées à la diligence et aux frais des propriétaires ou de leurs représentants.

En bordure des voies communales et des chemins ruraux, faute d'exécution par les propriétaires riverains ou leurs représentants, les opérations d'élagage peuvent être exécutées d'office par la commune et aux frais des propriétaires riverains après une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception non suivie d'effet et au terme d'un délai d'un mois.

En bordure des voies départementales, il est rappelé aux propriétaires riverains et à leurs représentants que le règlement de voirie départementale s'applique. Il réglemente les plantations, la hauteur des haies vives, l'élagage et l'abattage des arbres le long du domaine public départemental.

Les produits de l'élagage ne doivent en aucun cas séjournier sur la voie publique ou tout autre chemin communal et doivent être enlevés au fur et à mesure (*arrêté municipal 2014/04 du 29 juillet 2014*).

# Bloc - Notes

## Bureau de Monsieur le Maire et des Adjoints

Téléphone 03.44.83.97.72 E-Mail du Maire [maire@canly.fr](mailto:maire@canly.fr)

Possibilité de rencontrer Monsieur Le Maire et ses Adjoints sur rendez-vous aux horaires d'ouverture de la Mairie

### Secrétariat de Mairie

Téléphone 03.44.83.97.72

E-Mail du secrétariat [accueil@canly.fr](mailto:accueil@canly.fr)

#### Horaires d'ouverture au public

Mardi : 9h à 12h et de 15h à 18h

Jeudi : 9h à 12h

Vendredi : 9h à 12h et de 15h à 18h

Site Internet [www.canly.fr](http://www.canly.fr)

### Assistantes Maternelles Agrées

#### Mme BOCLET Alexandra

225, rue Victor Charpentier 07.71.07.41.09

Mme HARING Solenne 06.25.76.20.30

33, rue de la Gare 09.81.12.17.38

#### Mme VAN DOOREN Marina

40, rue de la Gare 06.49.05.02.93

#### Mme HUBERT Valérie

111, rue Victor Charpentier 06.46.88.23.31

### Numéros Utiles - Secours – Santé

**FR-Alert** : dispositif d'alerte et d'information des populations

**SAMU** : 15 à partir d'une ligne fixe

**POLICE** : 17 à partir d'une ligne fixe

**POMPIERS** : 18 à partir d'une ligne fixe

**URGENCES** : 112 à partir d'un portable

**URGENCES** : 114 à partir d'un portable pour les personnes sourdes ou malentendantes

**Gendarmerie** : 03.44.91.62.17 Estrées Saint Denis  
[\(cob.estrees-st-denis@gendarmerie.interieur.gouv.fr\)](mailto:(cob.estrees-st-denis@gendarmerie.interieur.gouv.fr))

**Gendarmerie** : 03.44.42.79.17 Ressons sur Matz

**Pour les victimes/témoins de violence conjugale**, sexuelle ou sexiste (VSS), le signaler par messagerie instantanée à :

<https://www.service-public.fr/cmi>

**Violences conjugales** : 3919

**CIDFF** (Centre d'Information sur les Droits de la Femme et des Familles) : 03.44.15.74.12 Beauvais

**Allo Enfance Maltraitée** : 119 - appels gratuits

**Centre Antipoison** : 03.20.44.44.44 Lille

**Drogue info service** : 0 800 23 13 13-appels gratuits

**SIDA info Service** : 0 800 840 800-appels gratuits

**Alcoophone** [Ecoute Aide Anonymat] : 03.44.48.06.07

**S.P.A Compiègne** : 03.44.40.21.20

### Social

**La Maison Départementale de la Solidarité** : 03.44.10.43.30

8 rue Clément Bayard CS 80874 60208 - Compiègne

**Restaurant du cœur** : 09.83.21.18.82

13 Av du Vermandois - Compiègne

**Banque Alimentaire** : 03.44.20.45.54

2 rue Bernago - Compiègne

**Secours Populaire Français** : Contact@spf60.org

Maison des jeunes - 2 rue des Ecoles 60880 Le Meux

03.44.55.37.25 ou M. Brillant 07.88.28.34.15

**Trésorerie municipale de COMPIEGNE**. 03.44.92.58.58

6, rue Winston Churchill 60200 Compiègne

### Cabinets d'Infirmières

4, Impasse Pré Florent – 60126 Longueil St Marie  
03.44.40.00.92 & 06.24.81.82.80

2, square Hippocrate – 60880 Le Meux  
03.44.41.53.72

162, rue de Beauvais – 60710 Chevrières  
03.44.41.60.73

### Cabinet Infirmier de Rémy

415, rue de Noyon - 60190 Rémy  
Tél. : 03.44.42.03.03 - Port. : 07.83.92.13.16  
Marie-Josée Allins Infirmière libérale  
Corrine Deleau Infirmière libérale



### La déchetterie

#### De Longueil Sainte Marie

Un seul et même horaire  
pour les 21 déchetteries proches de chez vous

Du mardi au samedi :

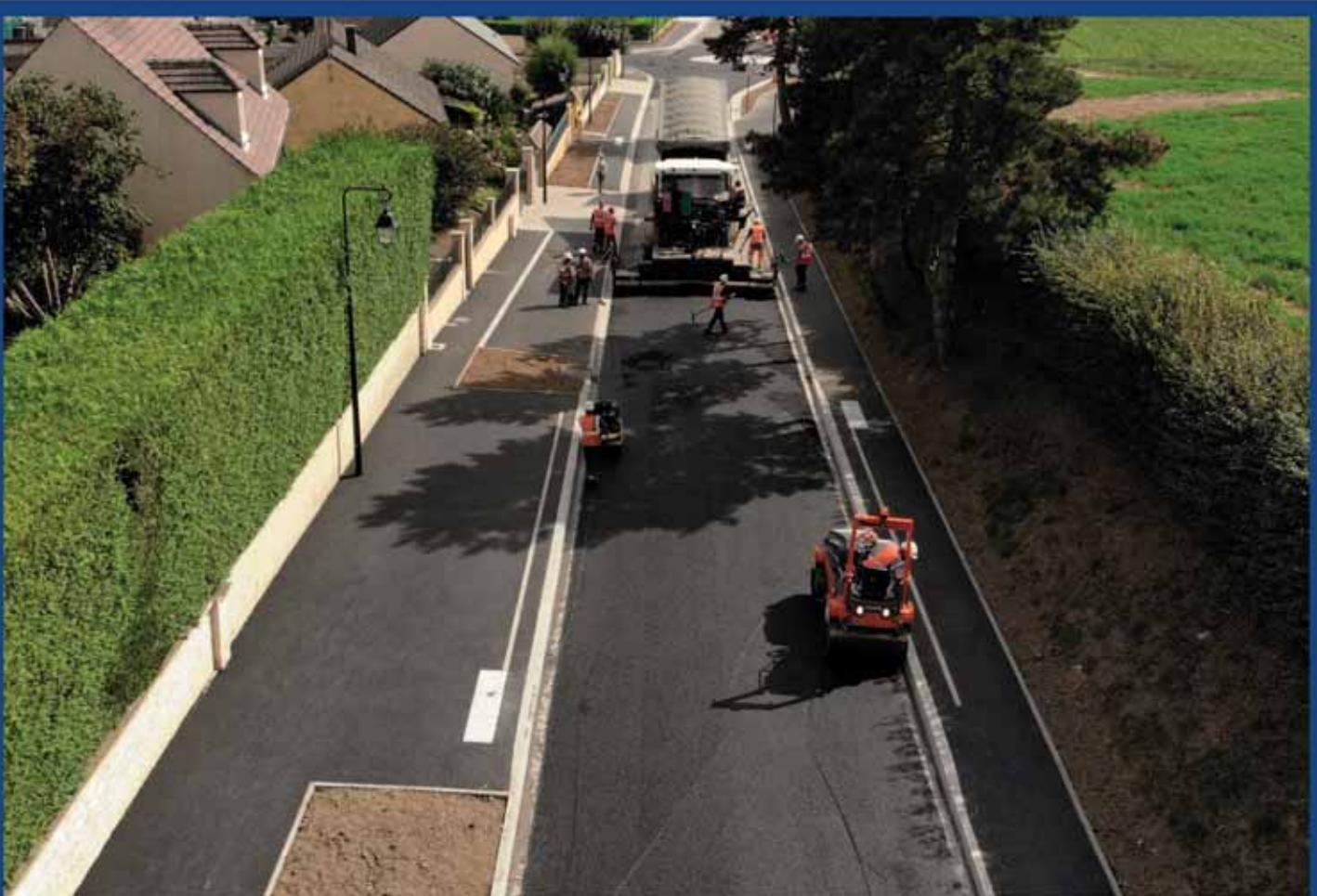
9h à 12h et 14h à 18h

\*\*\*\*\*

Dimanche

10h à 12h

Fermeture les lundis et jours fériés



L'AGENCE DE COMPIÈGNE CONSTRUIT AVEC VOUS LES SOLUTIONS ADAPTÉES À VOS BESOINS ET À VOTRE BUDGET, PARTAGE SON SAVOIR-FAIRE ET VOUS FAIT PROFITER DE SON EXPÉRIENCE. NOUS SOMMES À VOTRE ÉCOUTE POUR VOUS CONSEILLER ET VOUS ÉPAULER.

Terrassement - Voirie et réseaux divers - Enrobés  
Aménagement d'espaces publics ou privés



EUROVIA PICARDIE - AGENCE DE COMPIÈGNE  
Boulevard Henri Barbusse - BP 10064  
60777 Thourotte cedex  
T/ 03 44 90 40 40 - email : [thourotte@eurovia.com](mailto:thourotte@eurovia.com)  
[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)

 **EUROVIA**